



## D es noms de domaine oui mais ACTIFS

L e temps des réservations à tour de bras de tous les noms de domaine possibles dans toutes les extensions de la terre semble révolu. L'heure est désormais davantage à la rationalisation des portefeuilles de noms de domaine : quel nom, quelle extension pour quel usage ? Les coûts ainsi économisés sur les réservations étant à réinvestir dans la surveillance parmi les noms de domaine et le contenu des sites internet.

Aussi est-il important de bien déterminer ce que l'on fait avec un nom de domaine une fois qu'il a été réservé ou même racheté. Tout comme une marque, un nom de domaine non exploité n'a que peu de valeur. Or, si un nom de domaine a été réservé ou racheté c'est qu'il représente un intérêt pour son titulaire, une valeur commerciale. Investir dans les réservations et les rachats ne suffit pas, **il est fondamental que vos noms de domaine donnent lieu à des sites internet ACTIFS.**

Si le site correspondant est en cours d'élaboration, vous pouvez toujours rediriger le nom de domaine sur l'un autre de vos sites déjà existants (par une redirection serveur permanente pour ne pas pénaliser le référencement de vos autres sites), par exemple votre site institutionnel. Si vous n'avez pas encore de sites actifs, il convient à tout le moins de faire mettre une page indiquant que ce nom de domaine vous appartient avec vos coordonnées (et éventuellement votre logo), le but étant de ne pas perdre d'internautes clients.

Il n'y a rien de plus énervant que de chercher des informations sur une société et son activité et de se heurter à un ou plusieurs noms de domaine vides ; après plusieurs essais que se passera t-il ? **L'internaute ira chercher le site actif d'un concurrent qu'il trouvera facilement via un moteur de recherche.**

Il est également tout à fait intéressant de connaître les statistiques DNS de vos noms de domaine c'est-à-dire le nombre de fois où l'un de vos noms de domaine a été tapé dans le navigateur en vue de visiter le site correspondant, soit le nombre de visiteurs potentiels. Ces statistiques sont également utiles pour décider s'il est opportun d'abandonner un nom de domaine.

N'hésitez pas à nous consulter sur toutes ces questions.



**Armelle  
Bié**

Conseil en Propriété Industrielle  
Marques, Dessins & Modèles

